

SÉANCE DU JEUDI 06 MAI 2025

## PROCÈS VERBAL

---

L'an deux mille vingt-cinq, le 6 mai, le conseil municipal de SAINT-MARTIN-EN-VERCORS, dûment convoqué le 25 avril, s'est réuni à vingt heures trente en session ordinaire à la salle de réunion de la mairie de Saint-Martin-en-Vercors.

**Membres en exercice : 10**

**Présents : 9**

**Présidence : Andrée SEQUIER**

**Conseillers municipaux :** Patricia MOTTIN, Philippe DESFEUX, Jean VIGNON, Jean-Christophe DYE, Anaïs IDELON, Sandrine BELLIER-BENISTAND, Jean-Marie GUILLET, Lucie VALENTIN

**Excusé ayant donné pouvoir : Lionel DUSSERRE**

**Nombre de votants : 10**

**Secrétaire de séance : Jean-Christophe DYE**

**Autres personnes présentes : Patricia VILLARD (secrétaire de mairie)**

---

Andrée SEQUIER ouvre la séance et constate que le quorum est atteint, par conséquent la séance de ce conseil peut se tenir.

### ➔ **Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 27 mars 2025**

Le procès-verbal du conseil municipal du 27 mars 2025 est approuvé à l'unanimité.

### ➔ **Délibérations**

- **Approbation du rapport sur le prix et la qualité du service public d'Eau Potable 2023**

Le Conseil Municipal adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable.  
*Voté à l'unanimité.*

- **Approbation du rapport sur le prix et la qualité du service public d'Assainissement 2023**

Le Conseil Municipal adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement.

*Voté à l'unanimité.*

- **Avenant au bail Immeuble de la Falaise**

Le conseil municipal approuve l'avenant au bail de location de l'appartement situé au rez-de-chaussée de l'immeuble de la falaise.

*Voté à l'unanimité.*

- **Achat petit matériel**

Le conseil municipal décide d'acheter un établi à un habitant pour un montant de 150€.

*Voté-Abstention de Lucie Valentin*

- **Adhésion à la convention unique relative aux missions et services facultatifs du centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Drôme**

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à la convention unique relative aux services et missions facultatifs du CDG26.

*Voté à l'unanimité*

- **Vente d'herbe**

La vente d'herbe (sans pâturage) du terrain communal, parcelle F191 situé sous l'atelier des services techniques est accordée à M. Villard Nicolas (agriculteur) pour la saison 2025. Les foins devant être effectués avant l'installation du parking estival pour les activités sportives de l'école, le conseil municipal décide de la gratuité de la location de cette parcelle.

*Voté à l'unanimité.*

Le conseil décide de louer une bande d'herbe située sur la partie haute du parking estival à un habitant pour l'année 2025, pour un montant de 10 € annuel.

*Voté – Abstention Andrée Séquier*

- **Modification emploi agent technique accroissement d'activité**

Annule et remplace la dernière délibération avec prise en compte des nouvelles dates.

*Voté à l'unanimité.*

- **Emploi agent administratif**

Dans le cadre du remplacement d'un agent administratif polyvalent, une personne sera embauchée à partir du 02 juin jusqu'au 30 juin 2025 pour le tuilage dans le cadre d'un accroissement d'activité. Un CDD lui sera ensuite proposé du 1<sup>er</sup> juillet 2025 au 31 août 2027 pour couvrir la durée de la disponibilité.

*Voté à l'unanimité.*

- **Plaine d'Herbouilly**

Achat parcelle C76, 78, 81, 82 pour 5ha 22a et 16ca à la SAFER et des parcelles C5 et C6 au groupement Mielikki pour 80a75ca.

Il y a également lieu de demander les subventions liées à cet achat auprès du département de la Drôme et de l'Agence de l'eau.

*Voté à l'unanimité.*

- **Toiture de l'église**

Madame le Maire expose qu'il y a lieu de faire appel à un maître d'œuvre pour suivre le chantier.

*Voté à l'unanimité.*

- **Décision modificative budget Eau et Assainissement**

Changement imputation comptable.

*Voté à l'unanimité.*

- **Décision modificative budget communal**

Rajout frais d'actes dans le cadre de l'achat de parcelles sur la plaine d'Herbouilly.

*Voté à l'unanimité.*

## ➔ **Questions diverses**

- Foire aux fleurs de Saint Martin aura lieu le dimanche 1<sup>er</sup> juin de 8h à 12h
- Repas des seniors le 18 juin 2025 à la salle des fêtes de la commune. Le repas sera préparé par l'Ancolie.

## ➔ **Tour de table**

- **Patricia Mottin**

CCRV - Un Café des Partenaires s'est tenu début avril à St Jean en Royans sur la thématique de la Santé avec :

- Présentation de la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) Royans Vercors créée officiellement début 2024, de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle du Royans qui regroupe une quarantaine de professionnels et de la Maison de Santé de la Chapelle en Vercors où une quinzaine de professionnels collaborent.
- Présentation de l'association Promotion Santé Auvergne-Rhône-Alpes qui propose des services (documentation, formation) afin d'améliorer la santé des populations et

contribuer à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé. Un focus a été fait sur la santé mentale.

CCRV – Collectif Part'Age : Présentation de l'association « Solidarité Habitats Drôme Ardèche » qui développe le principe de la cohabitation intergénérationnelle et solidaire. Elle met en lien et accompagne les cohabitations (contrat, suivi mensuel).

◦ **Paroisse : Jean Vignon**

Lors du conseil paroissial il a été décidé que la messe sur la commune de St Martin en Vercors aura lieu le dimanche le 20 juillet 2025 à 10 h.

◦ **Transition écologique : Jean Christophe Dye**

- L'AG de Vercors Soleil a eu lieu début avril et a profité de ce moment pour fêter ses 10 ans d'existence.
- Lors de l'AG de la Maison de l'Aventure, les communes ont été particulièrement remerciées pour leur appui concernant le périscolaire du mercredi.
- Parc : La nouvelle charte est enfin signée !
- Jeudi 1er mai, la sortie à la mare pédagogique de St Martin en Vercors a rassemblé plus de 30 personnes. La végétation et la faune s'installent. Un nettoyage de la mare est prévu en octobre.
- CCRV : COPIL de la transition énergétique

◦ **École : Lucie Valentin**

Commission École : les différents services de la cantine et du périscolaire ayant évolué depuis leur création, il y a lieu de revoir l'homogénéisation de la facturation avec Saint Julien dans le cadre du RPI.

**Séance levée à 22h30**

**Prochain conseil municipal : 5 juin à 20h30**